



Formation d'intervenant en milieu carcéral par la fédération française de boxe

-Les vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018-
-Maison Centrale de Poissy-



Cette formation est ouverte aux licenciés de la fédération française de boxe titulaires, au minimum, d'un prévôt fédéral ayant le droit d'accéder à un établissement pénitentiaire et désirant acquérir des connaissances leur permettant d'enseigner la boxe en milieu carcéral.

Contenu :

- **16 heures** de formation.
- Appréhender les **règles de fonctionnement** d'un établissement pour peines.
- Préparer et conduire des **séances sportives** construites autour de la boxe, **adaptées à la population carcérale** dans le cadre d'un projet sportif éducatif.
- Etre capable de construire un **projet sportif éducatif adapté** à un établissement pour peine.

Le nombre de places est limité. En cas de trop nombreuses demandes, les Comités Régionaux établiront l'ordre de priorité.

TELECHARGER LE DOSSIER D'INFORMATION COMPLET

TELECHARGER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

**DOSSIER COMPLET A RETOURNER PAR COURRIER A LA FFBOXE
AVANT LE VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018**
Tour Essor - 14 rue Scandicci - 93500 Pantin

Nous vous invitons à communiquer le lancement de cette formation auprès de vos clubs et entraîneurs intervenants en milieu carcéral (sur votre site internet, réseaux sociaux, par mailing...) afin que tous aient l'information et puissent participer.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter Stéphane Raynaud, CTN en charge de la boxe en milieu carcéral : ctnboxe@yahoo.fr – 07 61 80 12 56.

